

## **Clap de fin pour l'ONP ?**

Le rideau vient de tomber sur l'Opérateur National de Paye !

Après de multiples audits et rapports, dont le dernier de Monsieur Marzin, Directeur interministériel des systèmes d'information et de la communication sous l'autorité du Premier Ministre, il a été décidé de mettre fin au développement du Système d'Information Paye.

Ce traitement avait pour finalité d'assurer le paiement des traitements, soldes, salaires et accessoires servis par les ordonnateurs principaux et secondaires à l'ensemble des fonctionnaires de l'État.

Une réunion d'information en urgence a été convoquée le 7 mars, pour expliciter aux fédérations syndicales les conséquences d'une si importante décision.

Le Secrétaire Général des ministères économiques et financiers, Monsieur De Jekhowsky, a confirmé que le choix d'une « réorientation du projet de l'ONP » a été décidé, en ne procédant pas à un rattachement des SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) au calculateur SI Paye.

Les tests effectués présentés de trop grands risques sur la chaîne de la paye et les délais pour corriger les dysfonctionnements constatés, se seraient avérés beaucoup trop longs (on parle de dix ans).

Chaque ministère continuera d'effectuer le pré-calcul de la paye et le paiement sera toujours assuré par la DGFIP.

Pour le Secrétaire Général, les objectifs initiaux de l'ONP seraient maintenus :

1. Sécuriser la chaîne de la paye
2. Moderniser les procédures d'information des RH
3. Simplifier les règles de gestion
4. Fiabiliser le suivi de la masse salariale

Le programme SIRHIUS au niveau des ministères économiques et financiers se poursuit.

Il a très fortement insisté sur le fait que la raison de l'arrêt du SI Paye ne peut nullement être imputé aux agents affectés à cette mission, mais réside au contraire dans des erreurs lourdes de pilotage de ce programme!

Cette annonce implique nécessairement une nouvelle « feuille de route » à l'ONP (dont l'appellation n'a plus grand chose à voir avec la réalité !).

Une nouvelle Direction de programme pilotée par la DISIC (Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication) sera créée.

Pour le reste de l'organisation et des missions c'est un épais brouillard !

Pour les 205 agents affectés à l'ONP (112 contractuels et 93 titulaires, dont 65 agents de la DGFIP), principales victimes de ce fiasco, le seul engagement pris par le Secrétaire Général est le maintien de tous ceux qui le souhaitent dans les services de Bercy.

Une cellule dédiée est mise en place auprès de la DRH de l'Administration Centrale, ainsi qu'une cellule d'aide psychologique.

Depuis le 5 avril 2012, date du dernier groupe de travail sur l'ONP, les inquiétudes sur le devenir de l'ONP se faisait chaque jour plus pressante et devenait même source d'angoisse pour les personnels. A juste titre, comme on peut le voir aujourd'hui.

Face à un projet qui sur le papier pouvait paraître séduisant aux aficionados de l'inter ministérialité, il était pour les experts voués aux plus graves dysfonctionnements.

Dans une période où pas un jour ne passe où l'on nous parle d'économies budgétaires, à l'évidence l'échec de ce projet est un gouffre financier sur lequel ne vont pas hésiter à surfer les pourfendeurs de la Fonction Publique.

**FO Finances** exige que le coût des dépenses occasionnées par ce projet soit publié en toute transparence, tout comme il est primordial que la recherche des responsabilités d'un tel gâchis soit rapidement menée.

Dans cette nouvelle période, il est important que les ministères économiques et financiers se dotent de moyens pour pérenniser les systèmes existants qui, dans la perspective du développement du programme SI Paye, n'ont été ces dernières années qu'entretenus.

Le devenir des personnels est une priorité pour **FO Finances**.

Les réponses très évasives, pour ne pas dire confuses, sur le devenir des missions des personnels affectés à l'établissement informatique de la DGFIP à Rennes (40 agents) ont été loin de rassurer.

Pour **FO Finances**, tous les agents de l'ONP doivent avoir la garantie de leur rémunération principale et accessoire maintenue, et ce quel que soit leur prochaine affectation.

Un comité de suivi ministériel, auquel seront associées les fédérations syndicales, est mis en place et doit se réunir dans les prochaines semaines.

Il en sera de même au niveau de l'administration centrale et de la DGFIP.

**Par cette décision, le Gouvernement a certes voulu arrêter un programme qui allait dans le mur mais c'est un gâchis financier, humain et intellectuel. !**

